

**BYK-P 9928**

Version 7

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/18/2026

**SECTION 1. IDENTIFICATION**

Nom du produit : BYK-P 9928

**Détails concernant le fabricant ou le fournisseur**

Société : BYK USA LLC  
524 South Cherry Street  
Wallingford CT 06492

Téléphone : (203) 265-2086  
Visitez notre site Web : [www.byk.com](http://www.byk.com)  
Adresse e-mail : [BRIEF.BYK.NAFTA@altana.com](mailto:BRIEF.BYK.NAFTA@altana.com)

Numéro d'appel d'urgence : 203-265-2086; CHEMTREC 1-800-424-9300 / +1  
703-527-3887**Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation**

Utilisation recommandée : Agent de mise en oeuvre  
Restrictions d'utilisation : Reportez-vous à la section 15 pour les restrictions qui peuvent s'appliquer

**SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS****Classification SGH**

Irritation cutanée : Catégorie 2

Irritation oculaire : Catégorie 2A

Sensibilisation respiratoire : Catégorie 1

Sensibilisation cutanée : Catégorie 1

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée (Inhalation) : Catégorie 1 (Système respiratoire)

**Éléments d'étiquetage SGH**

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H315 Provoque une irritation cutanée.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

**BYK-P 9928**

Version 7

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/18/2026

H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes (Système respiratoire) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'inhalation.

**Conseils de prudence**
**: Prévention:**

P260 Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.

P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

P280 Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

P285 Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

**Intervention:**

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.

P304 + P341 EN CAS D'INHALATION: s'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

P342 + P311 En cas de symptômes respiratoires: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.

P362 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

**Élimination:**

P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

**Autres dangers**

Aucun(e) à notre connaissance.

**SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

Substance/mélange : Mélange  
Nature chimique : Polymeric ester

**Composants dangereux**

Composant	No.-CAS	Concentration (%)
1,2 Propanediol	57-55-6	>= 5 - < 10

**BYK-P 9928**

Version 7

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/18/2026

Maleic anhydride

108-31-6

&gt;= 1 - &lt; 3

**SECTION 4. PREMIERS SECOURS**

- Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.  
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.  
Ne pas laisser la victime sans surveillance.
- En cas d'inhalation : Evacuer la personne à l'air. Pratiquer la respiration artificielle si nécessaire. Appeler un médecin immédiatement.  
Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.  
En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Enlever les vêtements contaminés. Laver la peau soigneusement avec de l'eau et du savon.  
Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.  
En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau.  
Enlever immédiatement tout vêtement souillé.
- En cas de contact avec les yeux : Laver à grande eau immédiatement pendant au moins 20 min.  
Appeler un médecin immédiatement.  
Rincer immédiatement l'oeil (les yeux) à grande eau.  
Enlever les lentilles de contact.  
Protéger l'oeil intact.  
Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.  
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : Ne pas provoquer de vomissements. Diluer en faisant boire 2 verres d'eau. Appeler un médecin.  
Ne jamais rien donner par voie orale à une personne inconsciente.  
Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.  
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.  
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.  
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.  
Transporter immédiatement la victime à l'hôpital.
- Principaux symptômes et effets, aigus et différés : Pas d'information disponible.

**SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

- Moyens d'extinction appropriés : Mousse  
Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)  
Poudre chimique sèche  
Mousse  
Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)  
Poudre chimique sèche
- Moyens d'extinction inappropriés : Pas d'information disponible.  
Jet d'eau à grand débit

## BYK-P 9928

Version 7

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/18/2026

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie	:	Pas sensible a l'impact mecanique. Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie.
Produits de combustion dangereux	:	Oxydes de carbone Oxydes de soufre
Information supplémentaire	:	Conserver à l'écart des agents oxydants. Procédure standard pour feux d'origine chimique. Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.
Équipements de protection particuliers des pompiers	:	En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

### SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	:	Porter de l'équipement de protection: lunettes, vêtements résistant aux produits chimiques, gants et un respirateur approprié dans un espace non ventilé.  Utiliser un équipement de protection individuelle. Assurer une ventilation adéquate.
Précautions pour la protection de l'environnement	:	Empêchez le matériel renversé d'entrer dans la terra, l'eau et/ou l'air en employant des méthodes appropriées de retenue.  Éviter que le produit arrive dans les égouts. Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.
Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage	:	Porter un appareil respiratoire autonome. Arrêter la fuite. Endiguer et contenir le débordement. Absorber avec une matière approprié. Utiliser des pelles ne produisant pas d'étincelles pour ôter ce produit.  Neutraliser à l'aide de solutions alcalines, de chaux ou d'ammoniaque. Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

### SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

**BYK-P 9928**

Version 7

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/18/2026

- Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter le contact avec la peau et les yeux.  
Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.  
Conserver le conteneur fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.  
Manipuler comme un produit chimique industriel.  
Éviter la formation d'aérosols.  
Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.  
Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.  
Éviter le contact avec la peau et les yeux.  
Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.  
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.  
Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers.  
Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.  
Les personnes susceptibles d'avoir des problèmes de sensibilisation de la peau ou d'asthme, des allergies, des maladies respiratoires chroniques ou récurrentes, ne devraient pas être employées dans aucun des procédés dans lequel ce mélange est utilisé.
- Conditions de stockage sûres : Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.  
Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.  
Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques.  
Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.  
Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.
- Matières à éviter : Conserver à l'écart des agents oxydants.

**SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE**
**Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle**

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
1,2 Propanediol	57-55-6	TWA	10 mg/m <sup>3</sup>	US WEEL
Maleic anhydride	108-31-6	TWA	0.25 ppm 1 mg/m <sup>3</sup>	OSHA Z-1
Maleic anhydride		TWA	0.25 ppm 1 mg/m <sup>3</sup>	NIOSH REL
Maleic anhydride		TWA (Fraction inhalable et vapeur)	0.01 mg/m <sup>3</sup>	ACGIH

- Mesures d'ordre technique** : Utiliser avec une ventilation avec extraction à la source.

**BYK-P 9928**

Version 7

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/18/2026

**Équipement de protection individuelle**

- Protection respiratoire : Si on manipule un produit chaud ou atomisé dans un endroit mal ventilé, porter un respiratoire correctement ajusté (NIOSH) l'exposition au produit.  
En cas de formation de vapeurs, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.
- Protection des mains  
Matériel : Caoutchouc nitrile
- Remarques : Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique.
- Protection des yeux : Lunettes de sécurité avec protections latérales  
Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure  
Lunettes de sécurité à protection intégrale  
Porter un écran-facial et des vêtements de protection en cas de problèmes lors de la mise en oeuvre.
- Protection de la peau et du corps : Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.  
Vêtements étanches  
Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.
- Mesures d'hygiène : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.  
Porter des vêtements de travail propres, à manches longues et couvrant les jambes.  
Des vêtements protecteurs et résistants aux produits chimiques doivent être portés si il y a possibilité d'éclaboussements.  
Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.  
Ne pas fumer pendant l'utilisation.  
Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

**SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

- État physique : liquide
- Couleur : incolore, jaune clair
- Odeur : caractéristique
- Seuil olfactif : Donnée non disponible
- pH : 2.9, Concentration: 1 % (68 °F (20 °C)) Méthode: DIN 19268 (1% in water)
- Point de fusion/point de congélation : < 32 °F (< 0 °C)  
Méthode: derived

**BYK-P 9928**

Version 7

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/18/2026

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	: > 302 °F (> 150 °C) Méthode: derived
Pression de vapeur	: Donnée non disponible
Point d'éclair	: > 248 °F (> 120 °C) Méthode: 49 (Pensky-Martens)
Limite d'explosivité, supérieure	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	: Donnée non disponible
Taux d'évaporation	: Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	: Donnée non disponible
Densité relative/Densité spécifique	: Donnée non disponible
Densité	: 1.228 g/cm <sup>3</sup> (68 °F (20 °C)) Méthode: 4 (20°C oscillating U-tube)
Masse volumique apparente	: Non applicable
Solubilité(s)	
Hydrosolubilité	: non miscible
Solubilité dans d'autres solvants	: Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Donnée non disponible
Température d'inflammation	: > 392 °F (> 200 °C) Méthode: DIN 51794
Décomposition thermique	: Donnée non disponible
Viscosité	
Viscosité, dynamique	: Donnée non disponible
Viscosité, cinématique	: Donnée non disponible

**SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

Réactivité	: Non classé comme danger de réactivité. Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé
------------	---

**BYK-P 9928**

Version 7

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/18/2026

Stabilité chimique	: selon les prescriptions. Stable; polymérisation dangereux pas attendu Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
Possibilité de réactions dangereuses	: Donnée non disponible  Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
Conditions à éviter	: Aucun(e) à notre connaissance. Donnée non disponible
Matières incompatibles	: Oxydants forts
Produits de décomposition dangereux	: Néant

**SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**
**Informations sur les voies d'exposition probables**

Inhalation

Ingestion

Yeux

Absorption par la peau

Contact avec la peau

**Toxicité aiguë**
**Produit:**

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë : > 5,000 mg/kg  
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par voie cutanée : Estimation de la toxicité aiguë : > 5,000 mg/kg  
Méthode: Méthode de calcul

**Composants:**
**108-31-6 Maleic anhydride:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle et femelle): 1,090 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 401

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): 398 mg/kg  
  
DL50 (Lapin, femelle): 2,620 mg/kg  
BPL: Pas d'information disponible.

**Corrosion cutanée/irritation cutanée**
**Produit:**

Remarques: Peut causer des irritations de la peau et/ou dermatites.

**Composants:**

**BYK-P 9928**

Version 7

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/18/2026

**108-31-6 Maleic anhydride:**

Espèce: Lapin

Méthode: Pas d'information disponible.

Résultat: Corrosif pour la peau

BPL: non

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire****Produit:**

Remarques: Provoque une sévère irritation des yeux.

**Composants:****108-31-6 Maleic anhydride:**

Espèce: Lapin

Résultat: Corrosif pour les yeux

BPL: oui

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée****Produit:**

Remarques: A un effet sensibilisant.

**Composants:****108-31-6 Maleic anhydride:**

Type de Test: Test de Buehler

Voies d'exposition: Contact avec la peau

Espèce: Cochon d'Inde

Méthode: OCDE ligne directrice 406

Résultat: A un effet sensibilisant.

BPL: oui

**Mutagenicité sur les cellules germinales****Produit:**

Génotoxicité in vitro : Remarques: Donnée non disponible

Génotoxicité in vivo : Remarques: Donnée non disponible

**Cancérogénicité****Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

**IARC**

Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène probable, possible ou reconnu pour l'homme par IARC.

**BYK-P 9928**

Version 7

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/18/2026

**OSHA**

Aucun composant de ce produit présent à des niveaux supérieurs ou égaux à 0,1 % ne se trouve sur la liste OSHA des cancérigènes réglementés.

**NTP**

Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène reconnu ou présumé par NTP.

**Toxicité pour la reproduction****Produit:**

Effets sur la fertilité : Remarques: Donnée non disponible

Incidences sur le développement du fœtus : Remarques: Donnée non disponible

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique****Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée****Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

**Toxicité à dose répétée****Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

Remarques: Donnée non disponible

**Toxicité par aspiration****Produit:**

Donnée non disponible

**Expérience de l'exposition humaine****Produit:**

Inhalation:

Symptômes:

De fortes concentration de vapeurs chauffés peuvent irriter les voies respiratoires et membranes muqueuses.

Contact avec la peau:

Symptômes:

Le contact avec la peau peut causer irriter ou sensibiliser.

**BYK-P 9928**

Version 7

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/18/2026

Contact avec les yeux:

Symptômes:

Le contact de la peau peut irriter.

Ingestion:

Symptômes:

Des ingestions peuvent irriter l'appareil digestif.

**Information supplémentaire****Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

**SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES****Écotoxicité****Produit:**

Toxicité pour les poissons :

Remarques: Donnée non disponible

Toxicité pour la daphnie et  
les autres invertébrés  
aquatiques :

Remarques: Donnée non disponible

**Persistance et dégradabilité****Produit:**

Biodégradabilité :

Remarques: Donnée non disponible

**Potentiel de bioaccumulation****Produit:**

Bioaccumulation :

Remarques: Donnée non disponible

**Mobilité dans le sol**

Donnée non disponible

**Autres effets néfastes**

Donnée non disponible

**Produit:**

Réglementation

40 CFR Protection de l'Environnement ; Partie 82 de la protection de l'ozone stratosphérique - CAA section 602 des substances de la catégorie I

Remarques

Ce produit ne contient, ni n'a été fabriqué avec ODS de

**BYK-P 9928**

Version 7

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/18/2026

Classe I ou de Classe II au sens défini par "U.S. Clean Air Act Section 602 (40 CFR 82, Subpt. A, App.A + B)".

Information écologique supplémentaire : Donnée non disponible

**SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION****Méthodes d'élimination**

EPA code (s) de déchets dangereux : Non applicable

Déchets de résidus : Jeter selon accord avec les normes en vigueur aux niveaux local, fédéral et national.  
Ne pas jeter les déchets à l'égout.  
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.  
Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets.

Emballages contaminés : Vider les restes.  
Éliminer comme produit non utilisé.  
Ne pas réutiliser des récipients vides.

**SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT****Réglementations internationales****IATA-DGR**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**Code IMDG**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

**Réglementation nationale****49 CFR**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Tailles de récipient: tambours 55 gallons; seaux 5 ou 6 gallons; échantillons 2 oz./16 oz.

**SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION****EPCRA - Plan d'Urgence et Droit de Savoir des Collectivités [Emergency Planning Community Right-to-Know]****US. EPA CERCLA Substances Dangereuses (40 CFR 302)**

Le RQ calculé dépasse la limite supérieure raisonnablement réalisable.

**BYK-P 9928**

Version 7

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/18/2026

**SARA 304 - Notification de déverrouillage d'urgence**

Cette matière ne contient aucun composant avec une RQ en section 304 de EHS.

**US. EPA Loi sur le Planification des Mesures d'Urgence et Droit à l'Information des Travailleurs et du Public (EPCRA) SARA Title III Section 302 Substance Extrêmement Dangereuse (40 CFR355, Appendix A)**

Cette matière ne contient aucun composant avec une RQ dans SARA 302.

**SARA 311/312 Dangers** : Par le 13 juin 2016 Federal Register remarquez, l'EPA a harmonisé les catégories de danger EPCRA 311/312 avec la communication des dangers 2012 OSHA standard de classification et d'étiquetage des produits chimiques (p. ex. GHS). Veuillez vous reporter à la Section 2 de la FDS pour identifier les catégories de danger qui convient pour les rapports.

**SARA 302** : Aucun composé chimique dans cette matière n'est soumis aux exigences de déclaration selon SARA Titre III, Section 302.

**SARA 313** : Si énuméré ci-dessous, ce produit contient le chimique(s) toxique sujet aux conditions de reportage de la section 313 du titre III des amendements de Superfund et de la Loi de Réautorisation de 1986 et 40 CFR partie 372

Maleic anhydride	108-31-6	2.4 %
------------------	----------	-------

**Loi sur l'Air Propre [Clean Air Act - USA]**

Le(s) produit(s) chimique(s) suivant(s) est(sont) listé(s) comme HAP dans "U.S. Clean Air Act, Section 112 (40 CFR 61)":

Maleic anhydride	108-31-6	2.4 %
------------------	----------	-------

Ce produit ne contient aucune substance chimique listée dans le U.S. Clean Air Act Section 112(r) for Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130, Subpart F).

Le(s) produit(s) chimique(s) suivant est/sont listé(s) dans le U.S. Clean Air Act Section 111 SOCM I Intermediate or Final VOCs (40 CFR 60.489):

1,2 Propanediol	57-55-6	8.3 %
Maleic anhydride	108-31-6	2.4 %

Non-volatile (poids) : 87 %  
Méthode: 22 (10min/150°C)  
DIN EN ISO 3251  
L'information non-volatile n'est pas des spécifications.

**Massachusetts Right To Know**

Maleic anhydride	108-31-6
------------------	----------

**BYK-P 9928**

Version 7

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/18/2026

**Pennsylvania Right To Know**

Polymère	-
ester polymère	-
1,2 Propanediol	57-55-6
Maleic anhydride	108-31-6

**New Jersey Right To Know**
**U.S.: Nombre Secret** : 800963-5286

**Commercial**
**d'Enregistrement de New Jersey pour le produit (NJ TSRN)**
**Prop. 65 de la Californie**

Ce produit ne contient aucune substance chimique, dont l'Etat de Californie ait connaissance, qui puisse provoquer le cancer, des malformations congénitales, ou tout autre dommage lié à la reproduction.

**Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:**

TSCA	: Toutes les substances sont notifiées actives sur l'inventaire de la loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA)
Section 5a	: Aucune substance n'est soumise à une règle nouvelle d'utilisation importante.
Section 4 / 12(b)	: Aucune substance n'est soumise aux exigences TSCA 12 (b) en matière de notification d'exportation.
DSL	: Les composants suivants ne sont pas énumérés sur le LIS LCPE:
Catégorie de substance LIS LCPE	: Polymère
Pour cent de poids	: 15 %
NSN Classé	: Néant
Le maximum NSN a exigé	: L'annexe 10

**SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS**

Date de révision : 05/17/2026

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.